

L'Action Professionnelle

PP Halim Fayad

Le 9 janvier 2016



Reine m'a demandé lundi soir de vous parler de l'action professionnelle. Grâce à mon équipe et à l'aide de Danièle et malgré mon handicap, j'ai réussi à compiler un certain nombre de textes internet et de livres anciens édités par le Rotary International. Je vais essayer de mémoire de vous en parler et j'ai préparé un texte pour Aïda pour qu'elle puisse en parler dans le bulletin.

Je commence par vous rappeler le BUT DU ROTARY:

Le Rotary a pour objectif de cultiver l'idéal de servir auquel aspire toute profession honorable et, plus particulièrement, s'engage à :

- PREMIÈREMENT
Mettre à profit les relations et les contacts pour servir l'intérêt général.
- DEUXIÈMEMENT
Observer des règles de haute probité dans l'exercice de toute profession ; reconnaître la dignité de toute occupation utile ; considérer la profession de chaque Rotarien comme un vecteur d'action au service de la société.
- TROISIÈMEMENT
Appliquer l'idéal de servir dans la vie privée, professionnelle et publique.
- QUATRIÈMEMENT
Faire progresser l'entente entre les peuples, l'altruisme et le respect de la paix par le biais de relations amicales entre les membres des professions, unis par le service.

Le Rotary a été fondé en 1905 et les premières années ont servi à organiser toutes les actions, à établir des règles et des méthodes et à conseiller les rotariens dans leur application ou utilisation. Pour l'action professionnelle, il s'agissait de valeurs personnelles qu'on devait suivre, qu'on devait essayer de propager à travers son entreprise, son personnel, ses amis, puis ses collègues ou même concurrents à travers les syndicats ou autres organisations.

On parlait surtout de «dignité de toute profession», d'éthique, de déontologie, de code de moralité professionnelle (il paraîtrait que les rotariens en ont conçu plus d'une centaine).

Petit à petit, le besoin s'est fait sentir de réguler l'ensemble dans les principes de base, genre dix commandements et les cinq piliers. On a eu dans les années 20 les OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES DU ROTARIEN:

En tant que Rotarien, je m'engage à :

1. Incarner l'intégrité, une valeur fondamentale, dans mon comportement et mes actes.
2. Mettre mon expérience et mes compétences professionnelles au service du Rotary.
3. Observer une éthique personnelle et professionnelle, et ainsi montrer l'exemple.
4. Traiter autrui avec équité et respect.
5. Reconnaître et respecter les mérites de toute profession utile à la société.
6. Utiliser mes talents professionnels pour offrir des opportunités aux jeunes, aider les personnes dans le besoin et améliorer la qualité de la vie dans la collectivité.
7. Être digne de la confiance placée dans le Rotary et les Rotariens, et ne rien faire qui puisse en ternir la réputation.
8. Ne pas solliciter auprès d'autres Rotariens des privilèges et des avantages qui ne sont pas pratique normale dans un cadre professionnel.

Et en 1932 avec le rotarien Herbert J. Taylor, le CRITERE DES QUATRE QUESTIONS (traduit en 80 langues):

- 1) Est-ce conforme à la vérité ?
- 2) Est-ce équitable pour tous ?
- 3) Est-ce susceptible de stimuler la bonne volonté réciproque et de créer des relations amicales ?
- 4) Est-ce bénéfique à tous les intéressés ?

Après les 2 guerres mondiales, plusieurs guerres régionales, les crises financières et leurs conséquences en nationalisation et des décolonisations, l'ensemble du tissu socio-professionnel de l'humanité a évolué de façon drastique et le Rotary International a commencé à s'intéresser à la jeunesse. On voit donc dans les textes de l'action professionnelle les notions d'information et d'orientation professionnelle.

Conférences personnelles, séminaires interprofessionnels se sont vus conseiller dans les textes.

Le plus bel exemple dans ce domaine, a été une initiative de tous les clubs belges réunis dans les années 80 pour mettre en place une sorte de foire aux métiers: 3 jours durant, les plus grands patrons, médecins et autres professionnels se sont alternés dans une trentaine de stands et suivant un programme horaire bien défini et médiatisé pour informer les jeunes sur leurs métiers respectifs et répondre à toutes leurs questions.

Je ne peux pas terminer cet exposé sans vous parler de l'action professionnelle dans notre Club. À part les conférences où les intervenants nous parlaient de leurs métiers, le Club a édité en 2001 une brochure contenant tous les renseignements sur l'ensemble des métiers du Tourisme et de l'Hôtellerie. Il y a quelques exemplaires sur les tables et sur l'écran 3 extraits: un montrant l'inter pénétration entre les enseignements professionnels et académiques, le second montrant les métiers et le niveau du diplôme dont ils ont besoin, et le troisième une des pages indiquant les instituts et les niveaux des diplômes obtenus chez eux. Ce document a été distribué à 100.000 exemplaires à tous les élèves de la classe du brevet dans les écoles publiques et privées au Liban.

Le Comité de cette année a voulu reprendre l'initiative et la généraliser à tous les métiers sans exception. Pour des raisons financières et culturelles évidentes, il a été décidé de le réaliser sous forme de site web avec application aux téléphones et en 3 langues. Le projet est en cours et avec l'aide de certains d'entre nous et de nos deux clubs Rotaract, il devrait commencer à voir le jour dans quelques mois.
